

Mon projet de mobilité

Rejoindre le consortium ACERANA

ACcréditation Erasmus Région Académique Nouvelle Aquitaine

ACERANA, c'est quoi?

- ✓ Le programme Erasmus+ participe au financement des mobilités d'apprenants et des personnels d'établissements et académiques ;
- ✓ Deux consortia de Région académique, portés par le GIP-FCIP de Limoges qui est accrédité Erasmus+ pour prendre en charge la gestion administrative et financière des mobilités de personnels et d'apprenants des secteurs Scolaire et EFP;
- Un moyen pour les structures et personnels de se lancer dans Erasmus+ et d'organiser les mobilités.



C'est quoi un projet de mobilité?



Un projet de mobilité

visé à organiser des activités à des fins d'apprentissage

pour les apprenants et les personnels,

afin d'assurer l'internationalisation et le développement institutionnel des établissements scolaires et professionnels, et des autres organisations actives dans l'enseignement.

Un projet de mobilité s'articule autour de 4 grandes étapes :

La planification

La préparation

La réalisation des activités

Le suivi

Préparer sa mobilité.

Il est nécessaire de préparer la logistique du séjour : transport, hébergement, repas, assurance annulation...

Il faut également **le faire voter en conseil d'administration ou en conseil d'école.**

Le projet de mobilité doit être en lien avec le projet d'établissement.

Les objectifs de la mobilité

- Les demandes de mobilités doivent s'appuyer sur **un projet cohérent** avec les objectifs de l'accréditation régionale présentés ci-après.
 - Participer au développement des compétences psychosociales des apprenants ;
 - Encourager les projets autour des objectifs de développement durable (ODD) ;
 - Contribuer au parcours européen de formation et à l'insertion professionnelle des jeunes
- Et répondre à un ou plusieurs des objectifs ci-dessous :
 - Faire de l'ouverture européenne et internationale un levier pour la mise en oeuvre de la politique éducative au sein de la région académique
 - Internationaliser les parcours de formation dans le domaine de la formation professionnelle
 - Renforcer l'attractivité de la voie professionnelle en proposant une offre de formation de qualité
 - Contribuer au développement professionnel des personnels et participer à l'amélioration du pilotage pédagogique pour un système éducatif de qualité
 - Contribuer à l'ambition des apprenants par l'égalité des chances, l'interculturalité et le plurilinguisme
 - Développer les politiques de coopération à l'échelle régionale
 - Sensibiliser davantage les apprenants et les personnels aux enjeux de l'Europe de demain

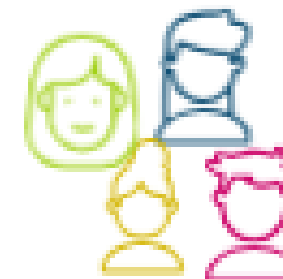


Un projet de mobilité Erasmus+ n'a pas vocation à financer les voyages scolaires.

Durées hors
voyage

ACTIVITÉS POUR LES APPRENANTS ½

LES MOBILITÉS INDIVIDUELLES



Mobilité de courte durée



De 10 à 29 jours

Mobilité de longue durée



De 30 à 365 jours

Types d'activités éligibles

- Suivre des cours, se former, 10 jours, un semestre ou même une année entière dans un autre pays ;
- Faire un stage d'observation dans une association, ONG, école, entreprise...

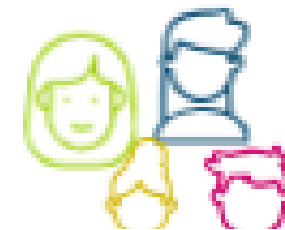
FOCUS / reconnaissance de la mobilité

- Certains apprenants peuvent bénéficier de la reconnaissance de leur mobilité dans leur bulletin scolaire et peuvent prétendre à une mention "Mobilité européenne et internationale" sur le diplôme.

ACTIVITÉS POUR LES APPRENANTS 2/2

LES MOBILITÉS DE GROUPE

Durées hors voyage



Mobilité de groupe



De 2 à 30 jours

Types d'activités éligibles

Un groupe d'apprenants (minimum 2) de l'établissement scolaire d'envoi peut participer à un séjour d'apprentissage **collectif avec d'autres apprenants dans un autre pays.**

- Conception d'activités d'apprentissage en coopération avec l'établissement partenaire dans le pays d'accueil ;
- Des enseignants ou d'autres membres du personnel de l'éducation qualifiés issus de l'établissement d'envoi doivent accompagner les apprenants pendant **toute la durée de l'activité** et orienter leur processus d'apprentissage. Si nécessaire, d'autres adultes peuvent également agir en tant qu'accompagnateurs pour aider les enseignants accompagnateurs.

Situations	Eligible	Non-Eligible
Envoyer un groupe participer à une semaine de « stage linguistique » dans une école de langues en Irlande		X
Accompagner un groupe passer une journée dans un établissement partenaire et 4 jours de visite culturelle dans le pays		X
Accompagner un groupe passer une journée dans un établissement partenaire et 3 demi-journées de visite de monuments avec les élèves partenaires	✓	
Partir avec mes apprenants et les apprenants partenaires faire une semaine de stage de canoë		X
Partir avec une classe de mon collège et une classe partenaire d'un collège grec visiter le parlement européen à Strasbourg	✓	
Emmener une classe d'école élémentaire de métropole à La Réunion		X



Durées hors
voyage

Activités pour les personnels



Périodes d'observation (Jobshadowing)

- ✓ Recueillir de nouvelles idées grâce à l'observation et à l'interaction avec des pairs, des experts ou d'autres praticiens dans le cadre de leur travail quotidien au sein de l'organisation d'accueil;
- ✓ Apprendre de nouvelles pratiques

De 2 à 60 jours
durée recommandée 4/5 jours

Suivre un cours / formation

- ✓ maximum 10 jours de frais d'inscription subventionnables par participant
- ✓ bénéficier d'un cours structuré dispensé par des professionnels qualifiés et fondé sur un programme d'apprentissage et des acquis d'apprentissage prédéfinis.
- ✓ Les activités entièrement passives (i.e. conférences, discours) ne sont pas soutenues.

De 2 à 30 jours
durée recommandée 5 jours

Enseigner / Former

- ✓ enseigner ou former des apprenants dans une organisation d'accueil située dans un autre pays, afin d'apprendre en accomplissant leurs tâches et en échangeant avec des pairs.

De 2 à 365 jours
durée recommandée 4/5 jours

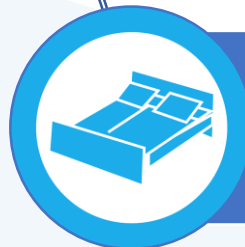
- ✓ Hors temps scolaire pour les personnels éducatifs
- ✓ Choisir une destination en lien avec le thème de travail
- ✓ Il doit s'agir d'un projet collectif, si possible, intercatégoriel
- ✓ Pensez à la transférabilité des pratiques observées (en prenant en compte les disparités interculturelles et structurelles) et à la dissémination (valorisation) de la mobilité, au sein de l'établissement et au-delà

RÈGLES DE FINANCEMENT



Contribution aux coûts unitaires en fonction :

- du nombre de personnes,
- de la durée du séjour
- du pays d'accueil



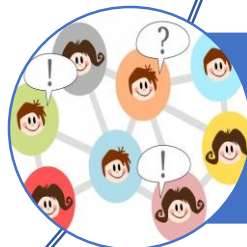
LES FRAIS DE SÉJOUR

- Frais de séjour des participants et de leurs accompagnateurs pendant l'activité



LE TRANSPORT

- Participation aux frais de voyage aller-retour à **vol d'oiseau** des participants et de leurs accompagnateurs, de leur lieu d'origine jusqu'à l'endroit de l'activité.
- <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>



Montant alloué par projet sur la base:

- des besoins remontés
- de l'enveloppe globale reçue de la part d'Erasmus+

Groupes de pays d'accueil :

Groupe de pays n° 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.

Groupe de pays n° 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Groupe de pays n° 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

Transports verts

- Sont considérés comme « transport vert » les transports collectifs, bus, train ou le co-voiturage.
- En règle générale, le participant voyagera avec des moyens de transport à faibles émissions pour les trajets de moins de 500 km.
- **Attention !** l'attribution du forfait « Moyen de transport écoresponsable » n'est pas automatique, il convient de le demander au moment la mise en œuvre du voyage. Il conviendra de fournir les justificatifs adéquats.

TROUVER DES PARTENAIRES

Il est demandé aux organismes candidats d'avoir identifié des structures d'accueil au sein des pays éligibles au programme ERASMUS+.

En l'absence de structure d'accueil identifiée au dépôt de la candidature, le projet ne pourra pas être validé.

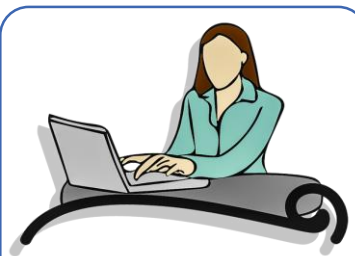
NB : le SRAREIC ne peut pas trouver de partenaire à votre place.

- ESEP/eTwinning
- Erasmus+ Project Results
- Rencontres Européennes Erasmus+
- Trouver un contact à l'étranger



POUR CANDIDATER

LES FORMULAIRES EXCEL PAR SECTEUR



Onglet 1 - Présentation du projet :

- Présentation de la structure porteuse.
- Titre, résumé et objectifs du projet
- Présentation de l'organisme d'accueil / pays ciblé
- Signatures du chef d'établissement porteur / supérieur hiérarchique



Onglet 2 – les mobilités d'apprenants :

- Mobilités individuelles et de groupe:
 - nombre d'apprenants / JAMO
 - La destination
 - Durée envisagée des mobilités – hors jours d'approche
 - Nombre d'accompagnateurs envisagés



Onglet 3 – Les mobilités de personnels

- Identités des personnels
- Fonction et mail
- Destination envisagée
- Durée envisagée des mobilités – hors jours d'approche
- Structure d'accueil

Enrichir les vies, ouvrir les esprits.

Accréditations Erasmus+



LE KIT MOBIRANA

UN POUR CHAQUE TYPE DE MOBILITÉ ET PAR SECTEUR

Le contrat pédagogique

- Volet administratif: présentation des structures engagées
- Volet pédagogique: présentation des activités et des objectifs d'apprentissage
- Signature et annexes

Livrables et justificatifs

- Cahier des charges du rapport de mobilité
- Attestation de mobilité
- Fiche de renseignement

Pour vous aider

- Road map de la mobilité
- Modèle d'OM
- Modèle d'accord hiérarchique et gestion de l'absence



DOCUMENTS RESSOURCES

- ✓ [Le guide du programme 2024](#)
- ✓ [Note de service publiée au BOEN en ligne sur MPE+](#)
- ✓ [Exemple de fiche action sur le site Mon Projet ERASMUS+](#): Projets de mobilité accrédités pour les apprenants et le personnel de l'enseignement et la formation professionnels
- ✓ [Guide sur l'inclusion dans Erasmus+](#) (remise à jour en cours)
- ✓ [Guide transition écologique](#) (remise à jour en cours)
- ✓ [Kit Mobilité individuelle des élèves](#) - exemple



Retroplanning

15 Décembre 2024

- Transmission de la candidature visée par le chef d'établissement ou de service au SRAREIC de son académie

Janvier 2025

- Arbitrages académiques, présélection des candidatures
- Présentation des projets en copil régional et Information aux bénéficiaires

Février 2025

- Demande de financement par le GIP FCIP de l'académie de Limoges auprès de l'Agence Erasmus+

Juillet 2025

- Réception des fonds Erasmus+ – sélection définitive et répartition des subventions (copil régional) - information aux bénéficiaires du montant qui leur est alloué.

Septembre 2025

- Conventonnement entre le GIP FCIP Limoges et l'EPL / personnel.

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

MA CHECKLIST PROJET

Etape	Quoi?	Pour vous aider	Check
Définir la thématique de la mobilité	Le projet doit répondre aux objectifs définis par Erasmus+ et l'accréditation Régionale	Planche #3	
Définir les objectifs de la mobilité	Objectifs d'apprentissage: programme jour/jour Pour répondre à quels manques ? Quelle est la problématique que vous souhaitez traiter ?	Planche 11 - Le kit pédagogique Planche 4 - Objectifs Erasmus+ et objectifs régionaux	
Définir le public	Personnel, élèves, apprentis		
Définir le type de mobilité	Apprenants: Mobilité de groupe / mobilité individuelle Personnels: cours/formation – jobshadowing - enseignement	Planches #5, 6 et 7 sur les détails des mobilités	
Définir la durée et la période	En fonction du type de mobilité et du public Attention: mobilités de personnel hors périodes scolaires		
Définir le lieu	A défaut, identifier le.s pays ciblé.s et le type de structures envisagées (établissement scolaire, entreprise, organisme de formation...) car ça conditionne l'enveloppe budgétaire	Planche #9	
Accord du chef d'établissement / supérieur hiérarchique	Le projet de mobilité doit être en lien avec le projet d'établissement. Il doit être validé au moment du dépôt de la candidature (même s'il pourra être modifié par la suite)		